

Sentier en boucle très intéressant dont les 3/4 se déroulent sur les rives de la Grande Maine et autour de la retenue du Barrage des Bultières. Il emprunte très souvent des sentiers bordés de haies d'ajoncs, genêts ou aubépines qui le rendent particulièrement agréable au moment des floraisons printanières.

La topographie permet de faire des boucles plus ou moins longues en fonction de ses possibilités.

Durée	5h 05	Difficulté	Moyenne
Distance	16,60 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	127 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	121 m	Commune	La Boissière-de-Montaigu (85600)
Point haut	87 m		
Point bas	37 m		



Trace n° 105671

Description

(D/A) Se garer au Pont de Preuilly ou sur le vaste parking situé à environ 50 m, direction [La Boissière de Montaigu](#).

(1) Partir du Pont de Preuilly en empruntant la rive droite direction le barrage jusqu'au deuxième sentier à droite.

(2) Remonter ce sentier pour entamer la boucle de la Maurosière ; après avoir longé le parking de Preuilly, le sentier débouche sur un chemin en bordure de champs.

(3) Prendre ce chemin à gauche et le prolonger par le chemin creux jusqu'au plan d'eau de la Maurosière.

(4) À quelques mètres de ce plan d'eau magnifique, continuer par la droite pour le contourner, puis, à l'intersection reprendre à droite le sentier vers le barrage.

(5) À la hauteur du barrage, remonter le sentier à droite pour effectuer la boucle facultative de La Fortécuyère-Fouchadière (environ 4 km). Après avoir rejoint une route communale qu'on prendra à gauche pour arriver au carrefour de la Fortécuyère.

(6) Sur la droite un aller-retour de 200 m permet d'admirer le logis de la Fortécuyère. Prendre ensuite le sentier à droite, et après avoir longé la Grande Maine et le Moulin de Fanon, on arrive à la D62 au hameau du Pont Léger. Prendre cette route à gauche et franchir le pont sur la Grande Maine.

(7) Tout de suite après, tourner à gauche pour entrer dans la propriété privée du Carmel de La Fouchadière. Un panneau "propriété privée" est accrochée à la chaîne qui barre l'entrée. Toutefois les sœurs tolèrent le passage des randonneurs sous réserve qu'ils respectent la quiétude des lieux. Mais l'entrée est interdite à tous les véhicules et cycles. Pour l'accès à la grotte et au chemin de croix, on devra respecter les balisages de sécurité imposés par les tempêtes.

Remonter le sentier à l'intérieur de la propriété et le prolonger par la route qui longe le mur de clôture du Carmel. Une cinquantaine de mètres après ce mur, prendre le large chemin à gauche. Un panneau "propriété privée" a été posé à l'entrée de ce chemin par l'agriculteur qui exploite des champs loués par le Carmel. **Il est donc impératif d'emprunter ce chemin uniquement sur 20 m et de prendre le sentier sur la droite (non représenté sur la carte IGN mais figurant sur la carte OSM)**. Ce sentier non balisé et peu entretenu est large au départ et il se rétrécit ensuite tout en restant bien tracé. Toujours en s'orientant à droite, il serpente à travers le coteau pour rejoindre la rive de la Grande Maine. Sur la fin de la descente on sera très près de la lisière des champs sur la droite.

(8) Arrivé en bord de Maine, prendre à droite pour remonter la rivière. Suivre la berge de la rivière jusqu'au Barrage de la Bultière sans chercher à remonter par les prairies. Après avoir, via une trouée dans la haie, traversé un ru toujours à sec en été, on admirera sur l'autre rive le Moulin de Corbeau, avant d'arriver au pont juste en aval du barrage.

(9) Reprendre par la droite le sentier du Barrage de la Bultière et, après être

Points de passage

- D/A Pont de Preuilly**
N 46.917089° / O 1.182083° - alt. 63 m - km 0
- 1 Bifurcation pour la boucle de la Maurosière**
N 46.917737° / O 1.184287° - alt. 61 m - km 0.19
- 2 Intersection sentier/chemin, prendre à gauche**
N 46.918844° / O 1.183429° - alt. 74 m - km 0.33
- 3 Plan d'eau de la Maurosière**
N 46.921464° / O 1.192232° - alt. 61 m - km 1.09
- 4 Intersection, prendre à droite**
N 46.921116° / O 1.194174° - alt. 62 m - km 1.65
- 5 Bifurcation Pont Léger-Fouchadière**
N 46.919024° / O 1.214172° - alt. 64 m - km 3.54
- 6 Carrefour Fortécuyère : à droite le Logis.**
N 46.922495° / O 1.215113° - alt. 72 m - km 4.2
- 7 Pont sur la Maine avant La Fouchadière**
N 46.927114° / O 1.227605° - alt. 37 m - km 5.9
- 8 Bord de rivière, prendre à droite**
N 46.924154° / O 1.222413° - alt. 41 m - km 6.86
- 9 Pont ; jonction avec sentier du barrage**
N 46.917878° / O 1.215865° - alt. 43 m - km 7.88
- 10 Départ boucle de la templerie**
N 46.916352° / O 1.183418° - alt. 63 m - km 11.58
- 11 Traversée D6 pour rejoindre moulin de la Templerie**
N 46.90866° / O 1.168448° - alt. 63 m - km 13.19
- 12 Moulin de la Templerie - Maine (rivière) - Affluent de la Sèvre Nantaise**
N 46.906276° / O 1.166135° - alt. 61 m - km 14.01
- 13 Passerelle, traversée ruisseau, retour au départ**
N 46.915367° / O 1.176718° - alt. 61 m - km 16.09

passé devant l'entrée de l'usine, longer la retenue du barrage au plus près pour arriver au Pont de Preuilly, point de départ de cette randonnée. On a alors parcouru environ 11,8 km.

(10) Pour entamer la boucle du Moulin de la Templierie (environ 5 km), ne pas traverser le pont mais continuer le sentier en face qui mène jusqu'à la D6 en longeant la rivière.

(11) Traverser la D6 puis prendre à droite le sentier de la Tébline (fléchage Bleue). En arrivant sur le chemin empierré, prendre ce chemin par la gauche sur une cinquantaine de mètres, puis le sentier à droite qui descend vers le Moulin de la Templierie.

(12) Traverser la chaussée pour rejoindre la Templierie, prendre la route par la gauche et la quitter avant le parking pour traverser le petit bois de sapins et arriver sur la D6.

Si la chaussée de la Templierie est inondée et ne permet pas la traversée, prolonger le sentier pour retrouver la D6 à l'endroit de la traversée initiale.

Après avoir traversé la D6, emprunter le sentier en face qui longe la rive droite de la Grande Maine. Longer la rivière au plus près, par le sentier du coteau (balisage Rouge et Jaune) plus sportif et plus pittoresque.

(13) Après avoir remonté, puis franchi par une passerelle le ruisseau qui alimente la Grande Maine, rejoindre le Pont de Preuilly au point de départ (D/A).

Informations pratiques

Un vaste parking offre de nombreuses places à quelques centaines de mètres du pont de Preuilly direction La Boissière de Montaigu. Si on choisit cet emplacement on démarrera la rando au (3).

Un coin pique nique est disponible après quelques centaines de mètres après le passage de la petite Grassière.

À voir

On découvrira de très beaux sites tels que le Moulin de la Templierie, Le logis de la Fortécuyère, le Carmel de la Fouchardière, le plan d'eau de la Maurosière.

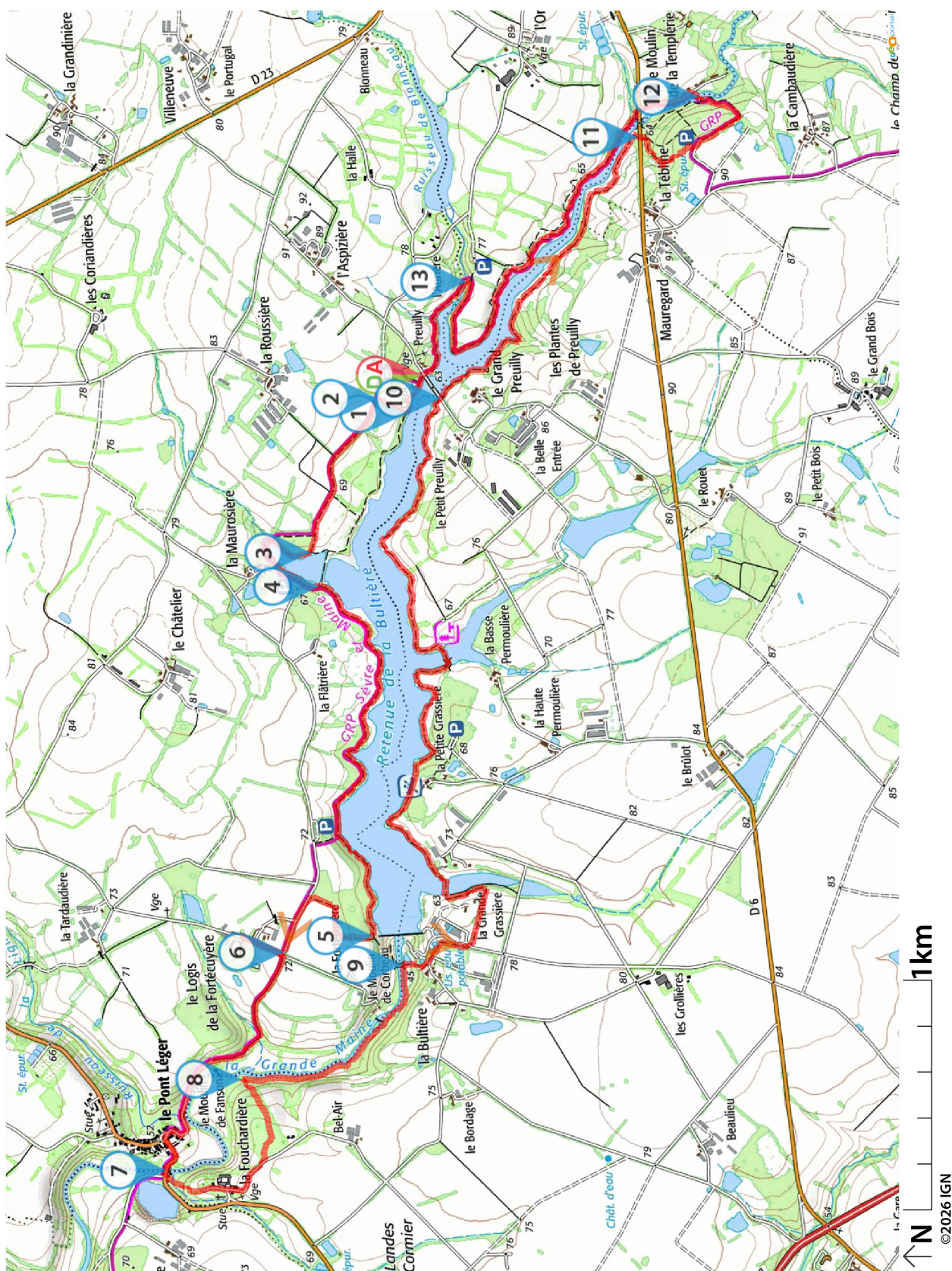
Possibilité d'observer de nombreux oiseaux.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-sentier-du-lac-des-bultieres/>

D/A Pont de Preuilly

N 46.917049° / O 1.181986° - alt. 64 m - km 16.6

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.